

Monsieur et Madame RONGIERAS Michel

15 rue de Berbessou

24460 AGONAC

Tel : 06 11 33 78 41

à



Le 13 07 2019

Monsieur le Président de la Commission
d'enquête

Communauté d'Agglomération du Grand
Périgueux

1 boulevard LACKANAL

BP 70171

24019 PERIGUEUX CEDEX

Objet : modification de classement d'une partie de parcelle 1657 de zone A en zone UC

Monsieur le Président,

Nous découvrons le classement zone constructible UC d'une partie de la parcelle jouxtant notre propriété numérotée 1657 repérée par rond rouge dans le plan ci-contre.

Nous tenons à vous exprimer notre grande réserve quant à la constructibilité de ce terrain : en effet,

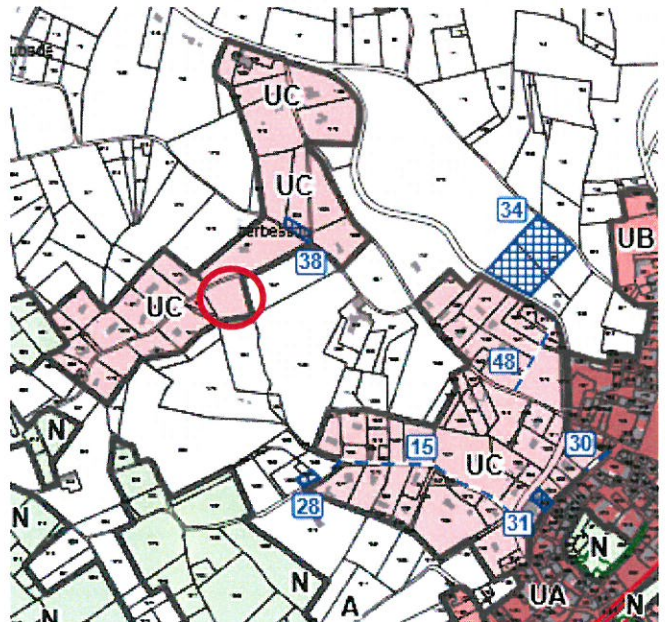
1/ Ce terrain est **situé sur une ligne crête**. Une construction supplémentaire altérerait plus encore le caractère naturel et paysager et cette vue dominante sur le village essentiellement boisée et en prairie.

Une construction induirait un déboisement.

2/ Sous ce terrain, il est à noter la présence manifeste d'un vide karstique ; des **cavités et galeries souterraines existent** (photo 2) tel qu'en atteste l'entrée d'une probable grotte actuellement partiellement obstruée par un éboulis et située en contrebas à 30 m du terrain. Le terrain se termine par une falaise calcaire (photo 3).

Selon les échanges avec des villageois, cette entrée relierait le château d'Agonac par galerie.

3/ nous vous informons également de la présence d'une **source ancienne moyenâgeuse (photo 1)**, située sur la parcelle 952, qui a été identifiée dans des écrits anciens, lors de l'existence de l'hôpital local à Agonac, comme une source soignant « les enfants tourmentés ». Cette source active est alimentée par les infiltrations des terrains amont dont la parcelle 1657 et dispose d'une qualité d'eau qui serait altérée notablement par l'assainissement individuel nécessaire pour desservir ce terrain non raccordé au réseau d'assainissement public.



En conséquence, ce terrain est situé sur une ligne de crête, au-dessus d'une source active et de vide karstique (gruyère géologique avec falaise, grotte ou galerie) avec des risques géologiques, y compris pour la construction à venir, et ceci pour potentiellement n'implanter d'une seule maison supplémentaire compte tenu de la faible superficie exploitable de la parcelle concernée (induisant la nécessité de déboisement partiel) .

Aussi, le classement nouvellement envisagé en zone UC de ce petit terrain est inadapté pour préserver le patrimoine naturel, paysager et archéologique de ce site. Nous comptons sur votre vigilance pour **maintenir le classement de ce terrain en zone A.**

Michel et Corinne RONGIERAS

15 Rue de Berbessou

24460 AGONAC

Tel : 06 11 33 78 41



1.La source

2.La cavité



3.La falaise